

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE OUISTREHAM  
\*\*\*\*\*  
EXTRAIT DE LA  
SEANCE DU 11 OCTOBRE 2021  
\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 11 octobre à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 5 octobre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Paul BESOMBES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Thierry TOLOS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Christophe GSELL, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Matthieu BIGOT, Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, François NOURRY, Emmanuel TISON, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS (P. Mme AOUED), Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE (Mme MÜLLER de SCHONGOR), Sophie BÖRNER (M. NOURRY).

Secrétaire de séance : Mme NAUDOT.

## DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

AP20211011\_ 1 Présents : 26 Annexe : - Livret des décisions

Rapporteur : Le Maire

En conformité avec L'article L 2122-23 du CGCT, l'assemblée est informée de la signature des actes suivants (cf. document joint) :

### **GESTION DU DOMAINE COMMUNAL ET DU PATRIMOINE**

5° conclusion et révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

9° accepter dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

10° aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

23° décisions relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune ;

### **CONVENTIONS ET CONTRATS DE LOCATION, DROITS DE PLACE ET MISES A DISPOSITION :**

louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans (locations, mises à disposition, ODP, payantes ou gratuites) ;

N°	DATE	TYPE	OBJET	COSIGNATAIRE	DEBUT	FIN	R/D
AV1-C2021-08	23-sept	AOT DOM.PUBLIC	COMMERCE FORAIN	DESCLOS David		15-nov	total 7647,50€

### **ORGANISATION DES SERVICES – TARIFS ET REGIES**

2° De fixer les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, tous les droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ; 7° régies comptables ;

N°	DATE	TYPE	OBJET
D2021-54	09-sept	10° aliénation de biens mobiliers	VENTE DES KAYAKS

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL



Affichée le  
Certifiée exécutoire le